

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 5 JUILLET 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 5 juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni, sous la présidence de Madame Marie-Claude DEVILLERS, Maire.

Présents : Mesdames BOJMUK Carole, LEDREUX Maryse, MAURICE Isabelle, VERMEULEN Sandrine et Messieurs DECAUX Thierry, KWACZALA Olivier, PAUL Yves, PETIGNY Charles-Emile.

Absents : COTU David qui a donné procuration à VERMEULEN Sandrine et LEFEVRE Frank.

Secrétaire de séance : Monsieur PETIGNY Charles-Emile.

Lecture du compte rendu de la réunion de Conseil du 17 mai 2024 par Madame DEVILLERS Marie-Claude. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

➤ **Compte rendu des réunions syndicales :**

- **PLUI** : les élus travaillent sur le règlement intérieur des toitures, façades, menuiseries et stationnement
- **CAB** : les déchèteries de Hermes et Bailleul sur Thérain seront à terme fermées. Elles seront remplacées par une nouvelle qui sera construite sur la commune de Litz à coté de la nouvelle station d'épuration des communes de La Neuville en Hez, Litz et La Rue Saint Pierre
- **Schéma des pistes cyclables** : le PLUI comprend un volet mobilité. La création de pistes cyclables à partir des chemins, rues et routes de l'agglomération est à l'étude. Une première ébauche a été présentée aux élus de chaque secteur.
- **SIRS** : les effectifs à la rentrée seront en baisse. Le professeur de la classe PS/MS quitte le regroupement.

➤ **Approbation de la Zone d'Accélération des Énergies Renouvelables**

La concertation du public concernant les propositions de zones d'accélération des énergies renouvelables pour chaque filière s'est tenue du 13 au 27 mai 2024.

Aucune remarque n'a été faite ni sur le site internet, ni sur le registre mis à disposition à la mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité retient les propositions suivantes :

Photovoltaïque en toiture : la totalité de la surface de la commune est retenue, afin de n'exclure aucune possibilité sur un bâtiment existant ou à venir.

Idem pour l'Agri photovoltaïque.

Solaire thermique en toiture : mêmes principes que pour le photovoltaïque.

Géothermie : La totalité de la surface de la commune est retenue pour cette énergie.

Éolien terrestre, Biogaz/méthanisation Bois énergie/biomasse : La commune ne propose pas de zone d'accélération pour ce type d'énergie.

Hydroélectricité : Commune non concernée.

➤ **Préparation du 14 juillet suite aux inscriptions et de la brocante**

- **14 juillet** : 66 personnes inscrites. Le rendez vous est fixé à 9 heures pour la préparation dimanche matin.
- **Brocante** : les panneaux d'information seront installés très prochainement. Les inscriptions débiteront après le 14 juillet

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- Travaux Rue Principale : le fossé sera repris la semaine 28 par l'entreprise ayant fait les travaux.
- Madame le Maire informe ses collègues des échanges avec la Directrice Régionale Nord Est. En effet suite aux épisodes de pollution, cette dernière nous informe que le curage des 2 bassins s'effectuera en 2 temps : début et fin juillet. Madame le Maire s'est opposée à cette programmation au regard des désagréments majeurs de l'an dernier. En effet le curage s'est effectué début septembre période de forte chaleur. Il semblerait que la Directrice ait entendu le message et prévoit de décaler cette opération en octobre.
- Madame et Monsieur Bastien Mary ont proposé de faire don à la commune de la « roue du moulin » fabriquée par Monsieur Stukowsky et installée sur sa propriété. Les membres du Conseil Municipal, après avoir exprimé les pour et contre ne répondront pas favorablement à cette proposition pour 2 raisons :
 - Cette roue nécessite une remise en état par un professionnel, l'agent communal n'ayant pas le temps nécessaire pour cette rénovation
 - Les risques sécuritaires sont trop importants pour une installation sur le domaine public.
- Le Conseil Municipal regrette que les résultats des analyses de l'eau du robinet soient portés à la connaissance des mairies un mois après le prélèvement.

Prochaine réunion de Conseil : vendredi 6 septembre 2024 à 20 heures 30

Rien n'étant plus à l'ordre du jour la séance est levée à 22 h 45